



n° 236

Octobre 2009

Action

5^e programme-cadre, 7 ans après. Des résultats incontestables **2, 3**

Formes de connaissance, transfert de connaissances et innovation **4, 5**

« Coopération » : 11 mois pour passer de la soumission de projet à la signature de la convention de subvention **6, 7**

Résultats

Les centres d'excellence de l'Espace européen de la recherche. Grands participants du programme « Coopération » **9 à 13**

À lire dans vos archives!

Retrouvez les articles qui vous intéressent ! **14**

ÉDITO **Émergence durable ?**

L'émergence d'un écosystème européen compétitif et pérenne s'impose. L'étude d'impact du 5^e programme-cadre 7 ans après le confirme (lire pages 2 et 3). Elle montre que les collaborations de recherche y ont permis d'améliorer la compétitivité et de réduire le risque financier de la R&D des entreprises participantes. La quasi-totalité des projets atteint son objectif techno-logique et une large majorité des partenaires réussira à les exploiter industriellement. Pour un partenaire académique, participer fait progresser sa capacité de développement technologique, accroît la réputation de son organisation et agrandit la zone de mobilité de ses chercheurs.

L'avenir des Européens se joue dans la recherche. Le risque de déclassement est réel. Selon un rapport de l'Unesco, entre 2002 et 2007, les pays en développement ont accru leur nombre de chercheurs de 45%. En particulier, les dépenses de R&D chinoises se situent désormais à hauteur de 40% de celle de l'Union européenne à 27. L'appui de la diaspora et l'accès croissant aux technologies de pointe par transfert de technologie font désormais de la Chine une grande puissance de recherche et d'excellence industrielle (par exemple, le partenariat avec Airbus dans le secteur aéronautique et avec Bombardier dans le secteur ferroviaire). Les formes collaboratives de la recherche se diversifient et le transfert de connaissances occupe une place de plus en plus motrice dans la construction de l'Espace européen de la recherche (ERA). L'Europe s'attelle maintenant à l'identification et à la généralisation de ses meilleures pratiques (lire pages 4 et 5).

Les résultats des deux premières années du 7^e programme-cadre montrent que la recherche technologique européenne monte en puissance. Les grandes organisations européennes ont toutes défini une stratégie de participation ambitieuse. La palme revient sans conteste au VTT finlandais, 4^e en nombre de participations du 7^e programme-cadre, alors qu'il n'était que 24^e dans le 6^e programme-cadre. La société Fraunhofer en Allemagne et le CEA en France, les deux principaux organismes de recherche technologique européens, confirment cette évolution (lire pages 9 à 13).

Principale ombre au tableau, la Commission européenne met en moyenne 345 jours pour sélectionner, négocier et signer une convention de subvention du programme « Coopération » (lire pages 6 et 7). Nombre des mailles essentielles à l'émergence de l'écosystème européen de recherche se sont tissées au cours des quinze dernières années. Tout devient possible. Hélas, dans la course mondiale à la prospérité, l'Europe reste encore la plus lente...

A.Q.